

2 rue de Milan
 Parc d'activité des petites landes
 44470 Thouare-sur-Loire
 FRANCE
 Tél. +33 2 40 18 37 00
 Fax +33 2 40 18 37 09
 Site: www.algam.net

Conditions générales de vente - Nos marchandises voyagent aux frais, risques et périls du destinataire qui exerce son recours contre le transporteur en cas d'avarie, manquant ou retard. Tout différend sera porté devant le Tribunal de Commerce de Nantes. La présente facture est régie par les conditions générales de vente de la société Algam communiquées au client.
 Délai de paiement - Escompte et règlement anticipé: se référer à nos conditions générales de vente. Seule la TVA sur le prix effectivement payé ouvre droit à la déduction. Non-paiement à la date prescrite: conformément à l'article L 441-10 II du Code de Commerce, des pénalités de retard sont exigibles à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement figurant sur la facture. Le taux d'intérêt de ces pénalités de retard est fixé à 6%. Clause pénale: les sommes exigibles (principal, intérêt et frais) seront majorées de 10% avec un minimum de 100€. En outre, tout retard de paiement donnera lieu de plein droit et sans autres formalités au paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ (article D441-5 du code du commerce). Une indemnisation complémentaire pourra être demandée par ALGAM si les frais réels de recouvrement sont supérieurs à ce montant.
 Clause de réserve de propriété - Nous conservons la propriété des biens jusqu'à leur paiement intégral et effectif, en principal et accessoires, nonobstant le transfert à l'acheteur des risques afférents aux biens acquis dès leur livraison. (Art. 624-16 du Code de Commerce). La vente des produits objets de la présente facture est par ailleurs assujettie aux conditions générales de vente de notre société.

MX EVENEMENT
 10 RUE DE LA FERME SAINT LADRE
 ZI FOSSES

95470 SAINT WITZ
 FRANCE

Facture

Date	Numéro pièce	Client	N° TVA intra.
16/12/2022	2016352	COO13038	

Vos factures, échéanciers et récapitulatifs sont téléchargeables sur www.algam.net

Référence	Désignation	Qté	Prix brut	Remise	Prix unitaire	Montant	T	E
Livraison n° 76898281	du 13/12/2022 - MX EVENEMENT 95470 SAINT WITZ							
Commande Algam Entrep SSR ULXD4DE-H51	n° 73644221 du 10/11/2022 Livraison n° 1 Référence: ULXD Audio / Shure / SYSTEMES HF / ULX-D / Récepteur / Double - Bande H51 - 534 à 598 MHz - Nomenclature douanière : 8517693000	2	2 499,000		2 499,000	4 998,00	1	E
	Eco-contribution	2			0,42	0,84		
	Quantité Numéro de serie							
	1 3BI08642084							
	1 3BI08643023							
SSR ULXD2-B58-H51	Audio / Shure / SYSTEMES HF / ULX-D / Emetteur main / BETA58 - Bande H51 - 534 à 598 MHz - Nomenclature douanière : 8518100090	4	549,500		549,500	2 198,00	1	F
	Eco-contribution	4			0,08	0,32		
	Quantité Numéro de serie							
	1 3BE05349168							
	1 3BE05349219							
	1 3BJ31954536							
	1 3BJ31955602							
SSX SBC200-E	Audio / Shure / SYSTEMES HF / Accessoires HF / Chargeurs / Dock chargeur deux emplacements - Nomenclature douanière : 8504405590	2	210,000		210,000	420,00	1	F
	Eco-contribution	2			0,08	0,16		
SSX SB900B	Audio / Shure / SYSTEMES HF / Axient Digital / Accus rechargeables / Accu Li-ion QLXD-ULXD-	4	66,500		66,500	266,00	1	
Total HT % esc. Escompte Eco-contribution								
						Net à payer		

2 rue de Milan
 Parc d'activité des petites landes
 44470 Thouare-sur-Loire
 FRANCE
 Tél. +33 2 40 18 37 00
 Fax +33 2 40 18 37 09
 Site: www.algam.net

Conditions générales de vente - Nos marchandises voyagent aux frais, risques et périls du destinataire qui exerce son recours contre le transporteur en cas d'avarie, manquant ou retard. Tout différend sera porté devant le Tribunal de Commerce de Nantes. La présente facture est régie par les conditions générales de vente de la société Algam communiquées au client.
 Délai de paiement - Escompte et règlement anticipé: se référer à nos conditions générales de vente. Seule la TVA sur le prix effectivement payé ouvre droit à la déduction. Non-paiement à la date prescrite: conformément à l'article L 441-10 II du Code de Commerce, des pénalités de retard sont exigibles à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement figurant sur la facture. Le taux d'intérêt de ces pénalités de retard est fixé à 6%. Clause pénale: les sommes exigibles (principal, intérêt et frais) seront majorées de 10% avec un minimum de 100€. En outre, tout retard de paiement donnera lieu de plein droit et sans autres formalités au paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ (article D441-5 du code du commerce). Une indemnisation complémentaire pourra être demandée par ALGAM si les frais réels de recouvrement sont supérieurs à ce montant.
 Clause de réserve de propriété - Nous conservons la propriété des biens jusqu'à leur paiement intégral et effectif, en principal et accessoires, nonobstant le transfert à l'acheteur des risques afférents aux biens acquis dès leur livraison. (Art. 624-16 du Code de Commerce). La vente des produits objets de la présente facture est par ailleurs assujettie aux conditions générales de vente de notre société.

MX EVENEMENT
 10 RUE DE LA FERME SAINT LADRE
 ZI FOSSES

95470 SAINT WITZ
 FRANCE

Facture

Date	Numéro pièce	Client	N° TVA intra.
16/12/2022	2016352	COO13038	

Vos factures, échéanciers et récapitulatifs sont téléchargeables sur www.algam.net

Référence	Désignation	Qté	Prix brut	Remise	Prix unitaire	Montant	T	E						
ZFR0001	AD-P3RA-P9RA-P10R - Nomenclature douanière : 8507600090 Participation aux frais de port par livraison - Proforma N° 75225425	1					1	1						
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Journée du</th> <th>HT commandé</th> <th>Frais de port HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>10/11/2022</td> <td>7 882,00</td> <td>Franco</td> </tr> </tbody> </table>	Journée du	HT commandé	Frais de port HT	10/11/2022	7 882,00	Franco							
Journée du	HT commandé	Frais de port HT												
10/11/2022	7 882,00	Franco												
Eco-contribution														
	Classe E	2	0,4200			0,84								
	Classe F	6	0,0800			0,48								
Total HT % esc. Escompte Eco-contribution		Base T.V.A Taux		Montant T.V.A		T.T.C								
7883,32		1,32		1 576,66		*****9459,98 EUR								
						Net à payer								
						9 459,98								

Echéancier

LCR non accept. 30 jours Date Fac

16/01/23

Conformément à l'article L.441-10II du code de commerce, des pénalités de retard sont exigibles à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement figurant sur la facture.

Le taux d'intérêt de ces pénalités est fixé à 6%.

Clause pénale : les sommes exigibles (principal, intérêts, frais) seront majorées de 10% avec un minimum de 100€.